

# QUELLE RÉFORME POUR LA PROFESSION D'AVOCAT EN BELGIQUE ?

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES  
CAMPUS DU SOLBOSCH  
87, AVENUE BUYL BÂTIMENT K  
AMPHITHÉÂTRE HENRI LA FONTAINE



CENTRE PERELMAN  
DE PHILOSOPHIE DU DROIT



Sous la présidence du **Pr Gregory LEWKOWICZ**  
(Directeur du programme droit global – Centre  
Perelman)

## INTRODUCTION

**Pr Patrick GOFFAUX**

Doyen de la Faculté de Droit et de Criminologie

## DISCOURS

**Pr Koen GEENS**

Ministre de la Justice

**Me Patrick HENRY**

Rapporteur du Ministre sur l'avenir de la profession d'avocat

## ORATEURS

**Me Jean-Pierre BUYLE**

Président d'Avocats.be

**Me Patrick DILLEN**

Stafhouder van de Nederlandse Orde van Advocaten Bij de  
Balie te Brussel

**Pr Benoît FRYDMAN**

Président du Centre Perelman

**Me Vinciane GILLET**

Membre du conseil de l'Ordre – Présidente de l'Incubateur  
européen du barreau de Bruxelles

**Me Pierre SCULIER**

Bâtonnier de l'Ordre français des Avocats du Barreau de  
Bruxelles

## COCKTAIL

POINTS DE FORMATION : LA PARTICIPATION DONNE DROIT À 2 POINTS DE FORMATION POUR LES  
AVOCATS

## PRIX

15 € POUR LES AVOCATS INSCRITS AU TABLEAU ET AUTRES

GRATUIT POUR LES STAGIAIRES, LES ÉTUDIANTS ET LES MEMBRES DES PERSONNELS DES  
UNIVERSITÉS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR [WWW.CENTRE-PERELMAN.EVENTBRITE.COM](http://WWW.CENTRE-PERELMAN.EVENTBRITE.COM)

## INFORMATION

[BENOIT.KANABUS@ULB.AC.BE](mailto:BENOIT.KANABUS@ULB.AC.BE)

21 MARS 2018

19h00-21h00

(suivi d'un cocktail)

